



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

# #ZÉRO»18

FESTIVAL DES DROITS DE L'ENFANT

Les 22, 28 et 29 novembre 2015

**DOSSIER DE PRESSE**

5<sup>e</sup> édition

# Le Festival #ZÉRO>18

Le **Festival #Zéro>18** a vu le jour en 2011 afin de promouvoir les droits de l'enfant, à l'occasion de leur *journée internationale*, fêtée tous les 20 novembre. Son objectif principal ? **Informer les enfants et les jeunes de leurs droits, d'une manière ludique et festive**. En effet, si l'expression « droits de l'enfant » est connue du grand public, rares sont celles et ceux qui connaissent le contenu de la **Convention internationale des droits de l'enfant** et ses 4 principes fondamentaux : la **non-discrimination**, l'**intérêt supérieur de l'enfant**, le **droit à la vie, à la survie et au développement** et le **respect de son opinion**. Or, un enfant qui connaît ses droits sera mieux armé pour réagir en cas de non-respect de ceux-ci. Et un enfant dont les droits sont respectés sera d'autant plus enclin à respecter ceux des autres.

Les activités du Festival #Zéro>18 se caractérisent selon trois grandes approches : **la conscientisation des jeunes** et de leurs parents, **l'accessibilité** de la programmation aux différents publics et **la participation** des enfants et des jeunes comme de véritables acteurs de l'événement.

L'organisation du Festival se fait en partenariat avec les acteurs-clés de la promotion des droits de l'enfant en **Fédération Wallonie-Bruxelles** pour veiller à ce que les droits des enfants soient pris en considération à toutes les étapes de la préparation de l'événement. La FW-B y veille notamment par l'implication de son Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.

Cette année, le Festival #ZÉRO>18 se déroulera :

Le 22 novembre à Flagey (Bruxelles)  
Les 28 et 29 novembre à la Maison Folie (Mons)  
Le 28 novembre à l'Eden (Charleroi)



#Zéro>18 – [www.zerol8.be](http://www.zerol8.be)



Festival #Zéro>18 - [www.facebook.com/festivalzero18](http://www.facebook.com/festivalzero18)



© SCA/ART PHOTOGRAPHY

## La Convention internationale des Droits de l'Enfant

La **Convention Internationale des droits de l'Enfant** a été adoptée à New-York par les Nations Unies le **20 novembre 1989** et ratifiée par la **Belgique** en **1991**. De celle-ci découle la « Journée Internationale des droits de l'enfant » que nous célébrons au travers du Festival #ZÉRO>18. Il s'agit du texte le plus complet en matière de protection des droits de l'enfant et concerne ses droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. La convention prévoit également la protection et la promotion des droits des enfants handicapés, migrants, issus de minorités,... La liste des articles de la Convention est disponible dans la rubrique « Mes Droits » du site [Zéro18.be](http://Zéro18.be) et, pour plus d'informations sur les droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles, consulter le site de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse ([www.oejaj.cfwb.be](http://www.oejaj.cfwb.be)) et du Délégué général aux droits de l'enfant ([www.dgde.cfwb.be](http://www.dgde.cfwb.be)).

## Conscientisation

A travers ses spectacles et animations, le Festival #ZÉRO>18 vise à **informer** et à **sensibiliser** les enfants et les adolescents à propos de leurs droits. Le but est d'introduire la notion de droits de l'enfant en s'appuyant sur les représentations que les enfants en ont. Les différents droits de l'enfant seront ainsi abordés en suscitant la réflexion et l'expression des enfants.

De nombreuses **associations** sont par ailleurs engagées sous différentes formes dans le festival. Aussi bien à Bruxelles, qu'à Mons et Charleroi. Nos partenaires actifs dans le domaine des droits de l'enfant et de la jeunesse sont : Similes Bruxelles a.s.b.l., Unicef, Plan Belgique ASBL, Service Arc-en-Ciel ASBL, ATD Quart Monde jeunesse Wallonie-Bruxelles, CRECCIDE ASBL, Service International de Recherche, d'Éducation et d'Action Sociale, Famisol, le Conseil communal des jeunes de Mons, les Mouvements de jeunesse de Mons Borinage, Jeunesse et Santé, le Centre d'Animation et d'Information Jeunesse (CAIJ), la Maison de l'Adolescent (Mado), le Conseil Consultatif des Jeunes de Charleroi (CCJ), la Maison de Jeunes La Broc' et la Maison des jeunes Atelier M.

# Accessibilité

L'article 31 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant évoque le droit aux loisirs. Le Festival #ZÉRO>18 est l'occasion de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous.

La **gratuité** est un principe fondateur du Festival. Elle traduit le souhait des organisateurs de veiller à l'**accessibilité économique de la culture**. Mais nous veillons également à l'**accessibilité géographique de l'évènement**, en nous installant sur différents sites (Bruxelles, Mons et Charleroi); à l'**accessibilité socioculturelle**, en travaillant avec des associations de terrain pour qu'elles assurent le relais auprès de leurs publics; et à l'**accessibilité aux enfants à besoins spécifiques**, tous les lieux étant accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En outre, cette année, nous avons développé un **partenariat avec la Fondation Mons2015** afin de développer cette accessibilité à la culture au plus grand nombre. Nous espérons bénéficier de l'envergure de ce grand événement national pour toucher un maximum de jeunes et les conscientiser à leurs droits.

# Participation

En plus d'offrir au public une programmation culturelle, le Festival #ZÉRO>18 encourage la **participation des enfants et des jeunes aux différentes activités proposées**. Bien plus que de simples spectateurs, ils deviennent des acteurs en tant que tels. Le **programme complet** du festival pour ses trois implantations se trouve en ligne sur le site [Zéro18.be](http://Zéro18.be). Nous pouvons cependant souligner quelques activités particulièrement participatives ci-dessous.

Tout d'abord, le concours « **Jeunes Talents** » qui vise à permettre aux jeunes de moins de 18 ans d'exprimer leur talent. Parmi les dix candidatures retenues, deux jeunes artistes ont remporté le droit de faire partie de la programmation officielle du festival à Flagey. Ces deux artistes ont été choisis différemment. L'un via le vote du public sur notre page Facebook et l'autre via un public de professionnels composé de Mario Guccio (Machiavel), Michael Lariviere (Hollywood Porn Star & My Little Cheap Dictaphone), Vincent Bouzin (Directeur du Centre culturel Escale du Nord d'Anderlecht) et Mathieu Catala (Balimurphy). Les deux lauréats se produiront sur scène le 22 novembre prochain à Flagey. Cette année les gagnants sont *Cirqu'en bulles (école de cirque de Mouscron)* et *Emma Song*.

**Deux scènes ouvertes**, à Bruxelles et Charleroi, proposent à de jeunes artistes de monter sur scène et de se familiariser avec le public. Alors que la scène ouverte de

Charleroi est réservée à des prestations de slam, celle de Bruxelles se destine à toutes les disciplines. Les inscriptions sont bien évidemment ouvertes à toutes et tous.

**La Manif Idéale** : il s'agit du moment symbolique de Mon(s) idéal, tant attendu et qui a été préparé tout au long de l'année de Mons 2015. Le cortège principal partira de la place de la Grande-pêcherie. Le cortège des enfants, de la maison Folie. Ils se rejoindront sur la Grand-Place, et mélangeront leurs drapeaux de toutes les couleurs et leurs fanfares festives. Les enfants pourront par ailleurs préparer leurs pancartes et revendications pour un monde meilleur durant la journée du 28 novembre. Soyez au cœur de la foule pour faire entendre votre voix !

Une partie de la programmation de Bruxelles provient d'**un appel à projet envoyé notamment aux CEC** (Centres d'Expression et de Créativité) reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cet appel avait pour but de sensibiliser les jeunes aux droits de l'enfant au travers d'activités de participation culturelle. De ces activités ont émergé des productions culturelles imaginées par ces publics eux-mêmes. Les productions seront présentées durant la journée du 22 novembre à Flagey : spectacle de cirque, de danse, courts-métrages, reportage, expos, etc.

Les **ateliers** de cirque, d'expression artistique, de football, de graffiti, de jeux, de cuisine, etc. à Flagey (Bruxelles) et à la Maison Folie (Mons) sont également de parfaits exemples d'initiation participative à une pratique artistique et sportive pour les enfants.

## Manneken-Pis en Félicien

Cette année encore, le **Manneken-Pis** enfilera, les **lundi 23 et mardi 24 novembre**, sa tenue de Félicien : le lutin magicien, ami et confident des enfants. Une **cérémonie officielle** aura également lieu le **mardi 24 à 13h30** en présence des autorités de la Ville de Bruxelles, des amis du Manneken-Pis et du Délégué général aux Droits de l'Enfant. Ce sera l'occasion de marquer les esprits et de sensibiliser le public aux droits des enfants autour du ketje le plus célèbre de Bruxelles.

**Félicien**, souffleur de bulles et guérisseur du chagrin des autres, écoute, console, conseille et informe les enfants sur leurs droits. Il accompagne le Délégué général aux droits de l'enfant dans ses campagnes de sensibilisation sur les droits de l'enfant à l'attention des plus jeunes.



# Partenaires

Le **Festival #ZÉRO>18**, une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec le soutien de nos partenaires :

- L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
- Le Délégué général aux Droits de l'Enfant
- La Commission communautaire francophone
- Badje ASBL
- La CODE (Coordination des ONG relatives aux Droits de l'Enfant)
- La Fondation Mons 2015 - Mons
- Mon(s) idéal - Mons
- L'Eden – Charleroi
- La Maison des Jeunes La Broc' – Charleroi
- La Maison des Jeunes Atelier M - Charleroi
- La Maison de l'Adolescence – Charleroi
- Le Centre d'Action Laïque de Charleroi
- La Ville de Charleroi, son département Jeunesse
- CAIJ
- Conseil consultatif des jeunes de Charleroi
- Charleroi Jeunesse
- La Cité de l'enfance
- Ouf Tivi – RTBF
- Pure FM – RTBF
- Vivacité- RTBF

# Contacts

- Malik SNOECK – Direction Communication  
[malik.snoeck@cfwb.be](mailto:malik.snoeck@cfwb.be)  
+32 (0)2 413 31 41 \_ +32 (0)479 65 30 23
- Dimitri TOEBAT – Cabinet du Ministre-Président Rudy Demotte  
[dimitri.toebat@gov.cfwb.be](mailto:dimitri.toebat@gov.cfwb.be)  
+32 (0)2 801 72 37